

ANNEXE 4

MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE 2018 PHASE MANUELLE

Cette fiche est à compléter par les personnels nommés à titre provisoire durant l'année scolaire 2017/2018 qui, s'ils ne sont pas nommés au mouvement principal, sont admis à participer au mouvement complémentaire 2018.

Elle a pour but de permettre aux enseignants dont les vœux n'auront pu être satisfaits à la phase informatique du mouvement complémentaire d'apporter des indications complémentaires pour la phase manuelle.

Il convient de classer par numéro, dans l'ordre de préférence, les natures de support figurant dans le tableau ci-dessous. Les souhaits émis seront examinés et pris en considération en fonction des postes restant disponibles.

Rappel : lors de la phase manuelle, les postes sont attribués par ordre décroissant de barème.

NOM – Prénom :	Affectation 2017/2018 :
Secteur(s) géographique(s) souhaités :	

Affectation	Classement des natures de support par numéro d'ordre
Dans le(s) secteur(s) géographique(s) souhaité(s)	
Poste d'adjoint	
Poste de titulaire remplaçant	
Poste fractionné	
Poste de direction	
Poste d'adjoint spécialisé	
Poste fractionné spécialisé	
Poste de titulaire remplaçant ASH	
Hors secteur(s) géographique(s) souhaité(s)	
Poste d'adjoint	
Poste de titulaire remplaçant	
Poste fractionné	
Poste de direction	
Poste d'adjoint spécialisé	
Poste fractionné spécialisé	
Poste de titulaire remplaçant ASH	

A retourner à la division des personnels enseignants du premier degré/DPE gestion collective dès connaissance des résultats du mouvement principal 2018 et **au plus tard pour le 29 mai 2018**. Il appartient à chaque enseignant concerné de veiller à renvoyer cette fiche dans les délais impartis. **Le service n'effectuera pas de relance en cas de non réception.**

Date :

Signature